

2023

Guide du parent – camp de jour

Informations générales

HORAIRE

26 juin au 11 août

Service de garde : 7 h 30 à 9 h

Camp de jour : 9 h à 16 h

Service de garde : 16 h à 17 h 30

Deux périodes sont prévues pour la collation et le dîner se prend de 12 h à 13 h.

ABSENCE

Vous n'avez pas à motiver l'absence de votre enfant puisque les présences sont prises chaque jour.

FRAIS DE RETARD

Les frais de retard sont applicables à partir du 2^e avertissement.

Ils sont de 5 \$ par tranche de 5 minutes de retard.

ARRIVÉE / DÉPART

L'arrivée au camp se fera entre **7 h 30 et 9 h**. Un site extérieur sera érigé afin de procéder à l'accueil de tous les enfants.

Le départ du camp se fera entre **16 h et 17 h 30**, au même endroit que l'arrivée. Le mot de passe préalablement établi vous sera demandé afin de pouvoir partir avec l'enfant.

L'accès aux installations intérieures sera interdit aux parents. Vous devez inscrire le nom de toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant (par le logiciel d'inscription) ou le mentionner au moniteur attitré à l'accueil afin de l'ajouter sur la feuille de présence.

Si une personne ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, les moniteurs se réservent le droit de demander une pièce d'identité et de téléphoner les parents afin de s'assurer que nous puissions laisser partir l'enfant avec cette personne. Si nous sommes dans l'impossibilité de vous rejoindre, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne, même si celui-ci le connaît bien.

Puisqu'aucun parent n'est autorisé à entrer sur le site, veuillez informer le moniteur :

- En cas de retard le matin ou si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt en fin de journée;
- De l'heure possible du départ de votre enfant pour qu'il soit prêt plus rapidement.

GROUPES ET RATIOS DE SÉCURITÉ

Les camps de la Ville de Shawinigan ont pour objectif d'offrir un environnement sécuritaire, enrichissant et amusant pour les enfants de 5 à 12 ans (les enfants de 5 ans né(e)s avant le 1^{er} octobre 2017). Nous encourageons un respect mutuel entre les différents groupes d'âge, sexe et culture.

Afin d'assurer un encadrement sécuritaire, les groupes sont créés en fonction des inscriptions et de l'âge des enfants (date de naissance). Par souci d'équité, nous ne tenons pas compte des demandes de jumelage entre amis. Le camp de jour préconise la diversité et un cercle d'amis plus élargi. Aussi, le nombre d'enfants par groupe est calculé en fonction de l'âge.

SAC À DOS

Pour que votre enfant puisse profiter pleinement des activités au camp, vous devrez lui fournir les items suivants, bien identifiés à son nom :

- Bouteille d'eau réutilisable;
- Sac à dos;
- Étui à crayons incluant crayons, paire de ciseaux et tube de colle;
- Chapeau ou casquette;
- De la crème solaire en aérosol;
- Maillot de bain et serviette de bain;
- Veste de flottaison individuelle ou aide flottante (au besoin).



BOÎTE À LUNCH

Nous n'aurons pas accès aux micro-ondes; nous vous demandons alors de fournir un repas froid à votre enfant. La boîte à lunch sera évidemment rapportée à la maison chaque jour. Celle-ci devra contenir :

- Un repas nutritif froid ou un repas chaud dans un thermos;
- Un breuvage santé;
- Une bouteille d'eau;
- Deux collations;
- Un bloc réfrigérant pour la conservation des aliments.



À LAISSER À LA MAISON

Il est spécifiquement proscrit d'avoir les items suivants :

- Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaire, etc.;
- Contenant en verre ou tout objet contondant ou dangereux.

Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée.
Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

CODE VESTIMENTAIRE

Votre enfant doit porter des vêtements confortables pour les jeux et ils doivent être adaptés en fonction de la température.

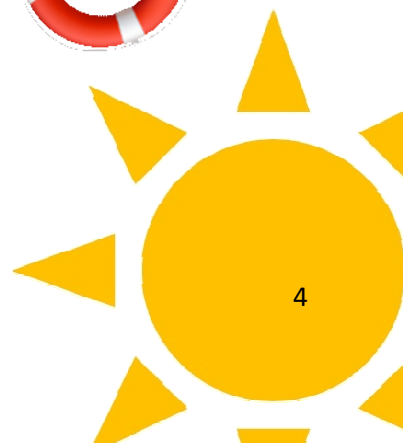
- Les **espadrilles** ou **sandalettes sportives** sont requises pour participer de manière sécuritaire aux différentes activités du camp de jour.
- Les cheveux doivent être **attachés** en tout temps pour tous les enfants; ceci aide à diminuer la propagation de poux.

Puisque les activités auront lieu majoritairement à l'extérieur, nous vous conseillons fortement le port de vieux vêtements pour votre enfant. Les activités du camp de jour ont lieu à l'extérieur et il est possible que votre enfant se salisse.

ACTIVITÉ AQUATIQUE

Pour les camps de jour qui auront accès à une piscine, les sauveteurs procéderont à l'évaluation des capacités de chaque enfant lors de la première semaine afin d'assurer la sécurité des enfants lors de la baignade.

Un système de classement sera mis en place pour indiquer la zone de baignade permise par enfant. Aussi, un horaire de baignade ou de jeux d'eau sera établi pour tous les groupes selon la disponibilité et la proximité des installations aquatiques.



CELLULAIRE (EMPLOYÉS)

L'utilisation du cellulaire est permise pour les moniteurs dans les situations suivantes:

- En cas d'urgence;
- Pour contacter son moniteur en chef pour l'informer de son déplacement (texto);
- Pour utiliser les applications: urgences en camp et Kali au camp;
- Mettre de la musique et/ou faire des recherches avec les enfants.

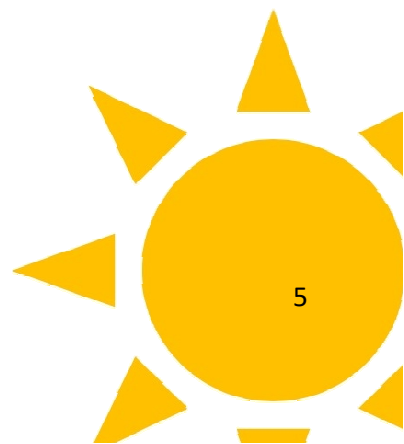
CODE DE VIE DE L'ENFANT

Quand je suis au camp de jour, je:

- Respecte les autres enfants et les moniteurs dans mes paroles et mes gestes;
- Utilise le matériel et les lieux avec soin;
- Circule calmement dans les locaux du camp de jour;
- Dois respecter les règlements donnés par les moniteurs et participer aux activités;
- Dois rester à l'intérieur des limites instaurées par les moniteurs;
- Dois demander la permission ou avertir mon moniteur avant de me déplacer (aller aux toilettes, départ du camp à la fin de la journée, etc.);
- Respecte les mesures sanitaires;
- Vais voir un moniteur lorsque ça ne va pas avec un ami.

Aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Paroles et gestes irrespectueux;
- Violence verbale et physique;
- Bataille, intimidation;
- Bousculades ou tiraileries;
- Flânerie;
- Lancer des objets (cailloux, branches, etc.);
- Vandalisme;
- Le non-respect des règles;
- Etc.



GRADATION DES INTERVENTIONS

Le non-respect des règlements entraîne habituellement les procédures disciplinaires suivantes :

1. Avis verbal par le moniteur et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur(s);
2. Rencontre avec le moniteur et le moniteur en chef et suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur(s);
3. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur(s), le moniteur en chef et la coordination;
4. Suspension d'une journée. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur(s) et la coordination;
5. Suspension de plus d'une journée. Le nombre de jours est à la discrétion de l'équipe de coordination;
6. Retrait du programme de camp de jour sans remboursement.

Dans le cas d'une infraction grave ou d'une problématique majeure, la responsable des camps de jour peut donner une sanction qui ne suit pas la gradation des procédures disciplinaires.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est de la responsabilité des parents de venir chercher leur enfant s'il:

- A un problème de santé physique ou un virus;
- A un problème de comportement;
- A un problème de poux;

Veuillez prévoir un plan B si vous êtes dans l'impossibilité de venir le récupérer.

ALLERGIES

En cas d'allergie grave, le parent doit fournir un Épipen à l'enfant. L'enfant gardera son Épipen sur lui toute la journée. Au besoin, le moniteur peut garder l'Épipen de votre enfant sur lui en tout temps. Cependant, vous devez vous assurer d'avoir deux Épipen, un à la maison et l'autre pour le camp de jour.

IMPORTANT! Veuillez vérifier sur la page Facebook de votre camp quels sont les aliments interdits à apporter au camp de jour (cela peut varier d'un site à l'autre).

INFORMATIONS MÉDICALES

Vous avez jusqu'au 16 juin pour modifier la fiche santé de votre enfant :

- En accédant à votre dossier en ligne;
- En téléphonant à la réception du Service au 819 536-7200;

Après le début des camps, veuillez aviser le moniteur en chef lorsque vous effectuez un changement.

MÉDICAMENTS

Dans le cas où un enfant doit prendre un médicament durant les heures du camp, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « Formulaire d'autorisation pour la distribution d'un médicament » disponible au camp de jour ou bien sur le groupe Facebook. De plus, le parent doit remettre au moniteur le médicament avec la prescription au nom de l'enfant et la posologie de celui-ci.

ALERTE AUX POUX

Nous ne sommes pas à l'abri de la pédiculose. Afin d'éviter la propagation, les parents doivent vérifier les cheveux de leur enfant régulièrement. Si vous remarquez la présence de parasites, il est de votre devoir de nous en informer le plus tôt possible. De plus, vous devez garder votre enfant à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée.

Le Service loisirs, culture et vie communautaire se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons afin d'éviter la propagation au camp.

CRÈME SOLAIRE

Nous comptons sur vous pour appliquer de la crème solaire à votre enfant **avant** son arrivée au camp de jour. Les moniteurs prévoient des périodes afin que les enfants puissent se crémér quelques fois au cours de la journée, notamment au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi.

Par contre, il n'est pas du devoir du moniteur de crémér votre enfant. Il est donc important de sensibiliser votre jeune à l'importance de se mettre de la crème solaire et de comment bien l'appliquer. Nous porterons une attention particulière pour les plus jeunes. De plus, nous priorisons les crèmes solaires en aérosol pour pouvoir aider les enfants à l'appliquer sans contact.



Le port du masque n'est plus obligatoire. Cependant, en présence de symptômes (toux ou mal de gorge), il est recommandé. Il est aussi recommandé de garder autant que possible ses distances avec les autres et d'aviser les personnes côtoyées qu'on pourrait être contagieux.

De plus, en présence de fièvre, il faut rester à la maison.

Il n'est plus requis de faire passer un test de dépistage rapide aux enfants qui développent des symptômes en cours de journée.

GROUPE FACEBOOK

Un groupe Facebook par site de camp a été créé afin de vous partager des informations supplémentaires et de vous partager des photos. Veuillez noter qu'aucune réponse à une requête ni à un cas personnel ne sera faite sur le groupe Facebook.

- Camp de jour école des Bâtisseurs : <https://www.facebook.com/groups/campbâtisseurs>
- Camp de jour école Immaculée-Conception : <https://www.facebook.com/groups/campimmaculee>
- Camp de jour école secondaire du Rocher : <https://www.facebook.com/groups/durocher>
- Camp de jour école Dominique-Savio : <https://www.facebook.com/groups/campsavio>
- Camp de jour école de la Petite-Rivière : <https://www.facebook.com/groups/delapetiteriviere>

POUR NOUS JOINDRE

À partir du **26 juin**, vous pouvez joindre les moniteurs en chef des camps de jour en composant le 819 536-7200. En dehors des heures d'ouverture des services municipaux, vous devrez choisir **l'option 2** du menu, puis sélectionner le camp de votre enfant.

- ① Camp de jour école des Bâtisseurs
- ② Camp de jour école Immaculée-Conception
- ③ Camp de jour école secondaire du Rocher
- ④ Camp de jour école Dominique-Savio
- ⑤ Camp de jour école de la Petite-Rivière